

AVIS

21 mars 2024

PLAN RECONQUETE ELEVAGE 2024-2027

Rapporteur :

Guy BESSIN

Résultat du vote :

98 « pour »

8 « abstentions »

13 « contre »



Le plan Reconquête Elevage 2024-2027 vise à remédier à la décapitalisation du cheptel bovin, mettant en péril la souveraineté alimentaire ainsi que la préservation des prairies, des paysages et de la biodiversité. Bien que la France bénéficie d'un taux d'autosuffisance en viande de 91,2%, les projections pour 2035 envisagent une chute à 67%. Pour faire face à cette problématique, la région Normandie a mis en place le plan Reconquête Elevage.

Ce plan se divise en deux axes : recapitaliser dans l'élevage bovin allaitant en Normandie, et favoriser l'engraissement des veaux normands ou croisés issus de troupeaux laitiers en valorisant la ressource alimentaire locale.

Le CESER approuve tout d'abord le soutien de la région au secteur de l'élevage, mais exprime certaines réserves concernant les critères établis par ce plan.

Il interroge notamment le seuil de 20 animaux supplémentaires requis pour bénéficier des différentes aides. Bien que la volonté régionale d'encourager la reprise des exploitations disparues ou l'ouverture à de nouvelles exploitations soit à soutenir, ce chiffre pourrait poser des difficultés, notamment pour les jeunes agriculteurs aspirant à reprendre une exploitation. De plus, au regard des 14 000 exploitations normandes et de l'objectif posé de 10 000 veaux supplémentaires, il apparaît que ce critère est élevé et pourrait être mieux réparti sur l'ensemble des structures du territoire. Il appelle donc la Région à ajouter de la souplesse dans l'appréciation de ce nombre, tout en veillant à maintenir un équilibre entre l'incitation et la faisabilité administrative de traitement de dossiers.

Les mesures draconiennes mises en place pour tenter d'éradiquer la tuberculose bovine ont du mal à porter leurs fruits. Les conséquences sur les éleveurs (abattage de l'ensemble du troupeau) sont en général dramatiques et ont pour effet de décourager nombre d'éleveurs, qui arrêtent leur profession.

D'autres mesures moins impactantes pour les éleveurs et leur confiance dans la continuité de leur exploitation sont à étudier.

Par ailleurs, le CESER regrette que ce plan privilégie une approche quantitative en termes d'augmentation du nombre de bêtes sur le territoire normand, sans accorder suffisamment d'importance à des critères de qualité. Il estime que l'intégration de tels critères permettrait d'améliorer sensiblement les performances de l'élevage dans la région, et donc l'atteinte des objectifs fixés par ce plan. En outre, le CESER rappelle sa demande de critères de conditionnalité dans l'attribution des aides.

Enfin, le CESER recommande à la Région Normandie la réalisation d'études approfondies pour mieux appréhender la situation actuelle de l'élevage en Normandie. Ces analyses permettraient d'établir un bilan exhaustif sur la situation sociale, économique et environnementale, afin d'adapter au mieux les politiques mises en œuvre aux enjeux de l'acceptabilité sociale des activités économiques et de l'adaptation aux contraintes environnementales.

En conclusion, le CESER prend acte du plan et invite la Région en prendre en considération les observations formulées dans le présent avis.

Déclarations des groupes

Déclaration de Mme Nicole GOOSSENS

Au titre du groupe CFDT Normandie

Madame la Présidente,

Madame la conseillère régionale,

La société française de nutrition, en février vient de publier un ouvrage qui recommande de réduire à minima de 50 % notre consommation de viande d'ici 2050. Il s'agit d'améliorer la santé de nos compatriotes et de contribuer à diminuer les émissions du secteur agricole. Bien sûr, en France et en Normandie, les bovins, en majorité sont élevés sur pâturages à l'air libre et c'est satisfaisant pour leur bien-être et la qualité de la viande, même si ce n'est pas mesuré. Mais c'est cela qui accroît l'impact sur les gaz à effet de serre.

Alors, qu'est-ce que nous examinons ce matin ? Absolument l'inverse puisqu'il s'agit du développement de l'élevage bovin quand la région envisage de délivrer des subventions pour soutenir le secteur.

Et en même temps la Région est copilote de la COP régionale, qui lance la réflexion sur la planification de la baisse des rejets de Gaz à Effet de Serre dans notre région.

C'est exactement comme si le secteur des moteurs à carburants pétroliers étaient subventionnés pour réduire les énergies fossiles !

L'avis du CESER n'évoque absolument pas la possibilité qu'en parallèle, des subventions régionales soient étudiées pour aller vers une transition des modes d'élevage, vers des systèmes alimentaires durables. Il est urgent de réfléchir, voire de subventionner des solutions alternatives qui allient biodiversité, action pour le climat et santé des Normands. En outre, nous regrettons vivement que les remarques de nos représentants au sein de la commission aient été refusées lors de la rédaction de cet avis. Chers collègues, nous devons absolument avoir toujours en tête la nécessité d'expressions plurielles et la recherche consensuelle de la rédaction de nos avis.

La CFDT entend le mal-être et les angoisses des agriculteurs et de leurs salariés. Ce qui se joue chez nous et en Europe, c'est de mieux répartir la valeur tout au long de la chaîne. Cela nécessite un débat éclairé, du dialogue, notamment social, une cohérence des politiques publiques et une constance dans l'application des décisions. La proposition de la Région et l'avis du CESER n'y apportent ni début de solution, ni réflexion à moyen et long terme.

Aussi la CFDT votera contre cet avis de la commission 4.

Déclaration de Mme Valérie RUBA COUTHIER

Au titre du groupe CFTC

Madame la Présidente, cher-e-s collègues,

Alors que les manifestations d'agriculteurs se sont multipliées ces derniers mois en France et à travers l'Europe pour dénoncer, entre autres, la concurrence déloyale subie par les différents accords commerciaux, le Parlement européen quant à lui a voté début mars un nouvel accord de libre-échange avec le Chili. Cet accord prévoit comme souvent l'augmentation de quotas d'importation des ovins et de bovins accompagnés de droits de douanes réduits en contrepartie cette fois d'un meilleur accès au lithium et au cuivre.

C'est un danger économique supplémentaire pour le secteur agricole dont les revendications sont pourtant élémentaires : la reconnaissance sociale, la simplification administrative, les mesures environnementales, et une juste rémunération de leur travail.

A l'horizon 2035, les dernières projections sur l'autonomie de la filière viande en France sont sans appel avec une capacité d'auto-provisionnement qui passerait de 90% à 67%, et par conséquent une dépendance à l'import de 33%.

Après ce bref tour d'horizon, revenons en Normandie pour rappeler que notre élevage joue un rôle essentiel dans l'agriculture et l'économie de notre région. L'élevage a non seulement contribué à modeler nos paysages actuels mais aussi à développer une véritable économie de filières animales et de productions. Souvenons-nous enfin que la Normandie constitue encore le 2ème bassin laitier français.

L'« Appel à Manifestation d'Intérêt Normandisation » des cheptels lancé en juillet 2022 par la Région pour relancer la race normande et sa valorisation se renforce avec le plan « Reconquête de l'élevage 2024-2027 » qui nous est proposé aujourd'hui. Il n'est pas seulement question de marquer un soutien politique aux éleveurs. Il s'agit aussi de prendre des mesures qui permettront de tendre vers notre approvisionnement alimentaire avec des animaux nés, élevés, engraisés et abattus sur notre territoire, ce qui aura pour conséquence directe d'améliorer la fertilité de nos sols mais aussi de développer et renforcer l'ensemble des activités économiques en amont et en aval de la production.

Le groupe CFTC-CESER regrette pourtant le manque d'ambition de ce nouveau plan qui prévoit d'augmenter le nombre de bovin allaitant en Normandie et favoriser l'engraissement des veaux normands mais ne prévoit à aucun moment des mesures pour développer l'emploi de salarié-e-s agricoles sans lesquelles peu de structure arrivent à fonctionner, la revalorisation de leur salaire, leur formation ou leur recrutement.

Pour le syndicat CFTC il est indispensable de continuer à proposer une alimentation de qualité, d'agir pour une juste rémunération des acteurs de la filière et l'attractivité des métiers tout en préservant notre environnement, notre bien-être, la protection et la santé des animaux. Rappelons, si cela peut être utile, que le soutien de cette filière est aussi une garantie pour les consommateurs que nous sommes.

Les métiers de l'élevage et de la viande présentent de nombreuses spécificités, activité physique importante, travail avec des animaux vivants, contraintes sanitaires strictes, etc. Le Président confédéral de notre syndicat a fait remarquer à plusieurs reprises et fort à propos « *que les organisations syndicales représentant les [salariés de la branche agricole n'ont pas été consultées](#)*

lors de cette dernière crise alors qu'ils représentent près de deux tiers des 1,3 millions de travailleurs du monde agricole ».

Pour la CFTC « la souveraineté alimentaire doit être envisagée grâce à un protectionnisme intelligent, des accords miroirs réellement contrôlés et un cercle vertueux qui permettraient à terme de payer d'une part le juste prix des produits agricoles aux producteurs et d'autre part de mieux rémunérer les salariés agricoles pour leur travail ».

Des actions sont indispensables pour conserver une agriculture et des agriculteurs en France et évidemment ces choix ne dépendent pas que de notre région. La montée de gamme à tout prix ne peut être la solution pour sortir de la crise. Les difficultés d'écoulement de la filière biologique en est la parfaite illustration auxquelles s'ajoutent la baisse du pouvoir d'achat de la plupart des Français.

La dégradation de la filière agroalimentaire provient certainement plus du secteur industriel dont les plus grands groupes français ont délocalisé leur production plutôt que du secteur agricole lui-même. Le rapport du sénat de 2022 illustre parfaitement cette « faiblesse industrielle » avec cet exemple qui nous intéresse particulièrement, je cite : « Dans le secteur laitier les industriels français transforment 24 Md de litres de lait en France et plus de 20 Md hors de France pendant que l'Allemagne transforme 30 Md sur son sol et moins de 5Md hors d'Allemagne ».

Ainsi l'aide à la production choisie par le plan régional est un angle d'attaque et un choix stratégique mais les éleveurs, eux, ont besoin de débouchés, de conquérir de nouveaux marchés et de consommateurs qui auraient les moyens d'acheter français plutôt que des produits importés à bas prix et de moindre qualité.

Le changement des pratiques alimentaires et le « manger mieux » et local passeront forcément par le produire mieux et une opposition aux accords internationaux contraires à nos intérêts. Il est urgent d'agir sur les contrôles des produits importés provenant de pays tiers afin de ne pas importer une agriculture que nous ne voulons pas produire chez nous. Il est indispensable de mieux valoriser financièrement les projets vertueux sans ajouter d'exigences supplémentaires aux normes européennes.

En conclusion, le plan reconquête de l'élevage 2024-2027 ne contribue pas à une simplification administrative ni à une attractivité fiscale pour les éleveurs, mais représente un petit pas de plus vers les agriculteurs, vers ceux qui nous nourrissent.